Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1582

Artikel: Tribune : éthique contre arithmétique
Autor: Studer, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021609

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ethique contre arithmétique

Jean Studer
Conseiller aux États, Neuchâtel

Avant l'élection du Conseil fédéral, *Domaine Public* ouvre ses pages à des personnalités politiques qui s'expriment sur les conséquences du vote du 19 octobre. Chaque contribution propose une analyse des nouveaux rapports de forces en gestation et esquisse quelques lignes d'action pour l'avenir.

Jean Studer, conseiller aux Etats socialiste du canton de Neuchâtel, ouvre le débat.

Dans deux semaines, peut-être trois, si tout n'est pas réglé avant le 10 décembre, l'Assemblée fédérale aura élu le Conseil fédéral. Tout le monde sent que ce sera un moment politique important mais plus les jours passent, plus l'incertitude croît.

Cette incertitude semble une brusquerie dans une Suisse apparemment si conformiste que l'imprévu, la surprise, l'inattendu n'auraient pas leur place. Mais de tels particularismes ne sont plus les nôtres. Nous savons désormais que notre histoire n'est pas forcément celle enseignée des années durant. Nous savons aussi que notre drapeau ne volera pas éternellement à la queue d'un avion, dans un ciel bleu, au-dessus des Alpes enneigées. Nous avons ainsi appris qu'au fond, notre pays n'est pas très différent de ceux qui l'entourent. En brandissant la menace d'une crise politique majeure, comme cela se passe ailleurs, l'UDC accentue cet alignement. C'est le paradoxe le plus récent d'un parti qui s'est pourtant autoproclamé «qualité suisse» !

Face à ces changements, la formule magique ne peut prétendre être la seule référence qui resterait comme avant. Mais il est aussi erroné de croire qu'un changement arithmétique est un progrès politique. Or, c'est bien sur le terrain politique qu'il faut rester lorsqu'on doit choisir la composition d'un gouvernement.

Deux bornes le délimitent. D'un côté, et aussi fort soit-il, un parti ne le sera jamais assez pour gouverner seul. De l'autre côté, le système politique, en particulier le fédéralisme, rend irréalisable un véritable contrat de gouvernement (cf. *DP* n° 1579). Dans l'espace à disposition, il faut simplement chercher si un ou des objectifs importants rassemblent plusieurs partis. Nos relations avec l'Europe en est assurément un. Le PSS, le PRD et le PDC sont tous trois d'accord pour qu'elles s'intensifient, même s'ils divergent sur la voie à suivre. L'UDC, elle, ne veut pas en entendre parler.

L'assurance maternité est un autre objectif essentiel commun aux trois premières formations alors que la quatrième l'attaque par un référendum.

La réflexion politique passe avant le calcul

Peut-être y a-t-il d'autres points d'entente. Quoi qu'il en soit, ces deux lignes de fracture par rapport à l'UDC sont importantes. Si elles ne sont pas réduites avant le 10 décembre, elles brouilleront inévitablement l'action gouvernementale ces quatre prochaines années et, par conséquent, également la participation du Parti socialiste. Ne pas réduire leur épaisseur signifierait aussi que la réflexion politique s'efface devant le calcul arithmétique.

Cette démission serait d'autant plus indigne si elle s'accompagnait de l'élection de Christoph Blocher. Encore et toujours président de l'ASIN (Action pour une Suisse indépendante et neutre), commanditaire des annonces xénophobes de la dernière campagne et imprécateur le 19 octobre - «sans moi, le déluge» -il n'a à l'évidence pas sa place dans l'autorité directoriale et exécutive suprême de la Confédération. Se réjouir de le voir à l'œuvre ne suffit pas pour garantir un plaisir constant. Mais surtout, c'est oublier que la politique doit se distinguer du jeu, notamment par sa dimension morale.

Pour le PSS, une telle élection représenterait donc une défaite à la fois politique et éthique. Quant aux débats constants que nous avons sur notre participation au Conseil fédéral, ils pourraient définitivement se conclure par la constatation que, finalement, elle est subordonnée à une seule et unique exigence : occuper deux sièges sur sept, c'est tout. ▪

Clarification

Le groupe socialiste des Chambres fédérales a enfin pris une position claire. Pas une voix, ni une abstention pour Christoph Blocher. Le refus du chantage (c'est moi ou l'UDC passe à l'opposition) était la seule réponse possible. Et si le leader zurichois n'est pas élu, il faudra obliger l'UDC à mettre à exécution sa menace ou perdre la face